

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

VOLTALIA

Société Anonyme

au capital de 747 503 380 €

84, boulevard de Sébastopol

75003 Paris

Grant Thornton

Commissaire aux Comptes

29, rue du Pont

92200 Neuilly-Sur-Seine

Mazars

Commissaire aux Comptes

61, rue Henri Regnault

92075 Paris La Défense Cedex

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

VOLTALIA

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'assemblée générale de la société Voltalia,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Voltalia relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations – Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Titres de participation et créances rattachées à des participations – notes 2.5 et 3.3 de l'annexe aux comptes annuels.

Risque identifié

Au 31 décembre 2022, les titres de participation sont inscrits au bilan pour une valeur nette comptable de 512 786 milliers d'euros. Les créances rattachées à ces participations s'élèvent, en valeur nette, à 673 333 milliers d'euros. Ainsi, les titres de participations et les créances qui y sont rattachées représentent près de 70 % du total du bilan actif de Volitalia.

La valeur brute des titres de participation correspond à leur coût d'achat hors frais accessoires. Les titres de participation sont dépréciés dès lors que leur valeur d'utilité est inférieure à leur valeur comptable.

Comme indiqué dans les notes 2.5 et 3.3 de l'annexe aux comptes annuels, la valeur d'inventaire est appréciée sur la base de la situation nette ou des perspectives des entités concernées.

Nous avons considéré l'évaluation des titres de participation et des créances qui y sont rattachées comme un point clé de l'audit compte tenu de leur importance et du recours au jugement de la direction pour estimer la valeur d'inventaire compte tenu des hypothèses et estimations inhérentes à la détermination de celle-ci.

Réponses apportées lors de notre audit

Nos travaux ont principalement consisté, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, à :

- vérifier que les critères de détermination de la valeur d'inventaire des titres de participation et créances rattachées retenus par la direction de la société étaient appropriés et que les calculs des dépréciations découlant de celles-ci étaient corrects ;
- vérifier que les capitaux propres retenus concordent avec les comptes annuels des entités concernées, notamment pour les évaluations reposant sur des éléments comptables ;
- vérifier la cohérence et l'actualisation des prévisions des flux futurs de trésorerie pour les évaluations reposant sur un modèle de type Discounted Cash Flows ;
et
- apprécier le caractère recouvrable des créances rattachées à des participations au regard des analyses effectuées sur les titres de participation.

Enfin, nous avons vérifié que les notes « Titres de participation et autres immobilisations financières » et « Immobilisations financières » de l'annexe aux comptes annuels fournissent une information appropriée.

Stocks et encours - notes 2.6 et 3.4 de l'annexe aux comptes annuels

Risque identifié

Au 31 décembre 2022, les stocks et encours sont inscrits au bilan pour une valeur nette comptable de 66 270 milliers d'euros. Les encours de production correspondent aux coûts activés sur les projets de centrales en cours de développement. Comme indiqué en note 2.6 de l'annexe aux comptes annuels, l'activation des dépenses par projet est réalisée dès lors qu'une liste de critères exhaustive est vérifiée. Les coûts relatifs aux projets ne remplissant pas les critères d'activation demeurent en charges.

Nous avons considéré la valeur des stocks et encours comme un point clé de notre audit compte tenu de la complexité des modèles utilisés pour l'activation des projets de centrales en développement et de leurs sensibilités aux données et hypothèses retenues par la Direction sur lesquelles se fondent les estimations.

Réponses apportées lors de notre audit

Nos travaux ont principalement consisté, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, à :

- apprécier le respect des critères d'activation relatifs aux stocks et encours, notamment par entretiens avec la direction et les principaux responsables de l'activité développement ;
- revoir la documentation des principales activations de l'exercice, sur la base du fichier de suivi des encours établi par la société ; et
- revoir les hypothèses de rentabilité des principaux nouveaux projets de l'exercice.

Enfin, nous avons vérifié que l'annexe aux comptes annuels fournit une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-4, L.22-10-10 et L.22-10-9 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-9 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L. 22-10-11 du code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Autres vérifications ou informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Format de présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L.451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du directeur général.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes annuels qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Voltalia par l'assemblée générale du 13 mai 2020 pour Grant Thornton et celle du 9 novembre 2011 pour Mazars.

Au 31 décembre 2022, Grant Thornton était dans la troisième année de sa mission sans interruption et Mazars dans la douzième année de sa mission sans interruption, soit respectivement la troisième et la neuvième année depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons un rapport au comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Neuilly-sur-Seine et à Paris La Défense, le 12 avril 2023

Les commissaires aux comptes

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International



Guillaume Giné
Associé

Mazars

Marc Biasibetti
Associé

7.1 BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2022

Bilan actif

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement	1 350 254	1 194 747	155 506	244 504
Concessions, brevets et droits similaires	5 437 944	3 606 443	1 831 500	2 791 064
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	1 066 206		1 066 206	567 252
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	1 011 000		1 011 000	1 011 000
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage	590 212	124 988	465 224	326 848
Autres immobilisations corporelles	2 563 930	1 663 817	900 112	842 532
Immobilisations en cours	200 525		200 525	96 718
Avances et acomptes	11 273		11 273	11 273
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	545 590 143	32 804 214	512 785 929	479 575 597
Créances rattachées à des participations	674 862 264	1 529 375	673 332 889	446 518 877
Autres titres immobilisés				
Prêts	34 641		34 641	23 221
Autres immobilisations financières	6 842 098	640 324	6 201 774	3 259 459
Actif immobilisé	1 239 560 496	41 563 910	1 197 996 585	935 268 349
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens	71 411 143	5 140 812	66 270 330	47 576 602
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes	5 510 901		5 510 901	3 453 624
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés	86 358 214		86 358 214	43 509 038
Autres créances	233 752 798	4 217 036	229 535 761	89 044 836
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(Donc actions propres) :				
Disponibilités	86 673 545		86 673 545	26 820 788
COMPTES DE RÉGULARISATION				
Charges constatées d'avance	10 135 033		10 135 033	1 261 385
Actif circulant	493 841 636	9 357 848	484 483 787	211 666 271
Frais d'émission d'emprunts à étaler	5 718 575		5 718 575	4 299 909
Primes de remboursement des obligations	5 952 515		5 952 515	
Écarts de conversion actif	381 293		381 293	643 706
TOTAL GÉNÉRAL	1 745 454 516	50 921 759	1 694 532 756	1 151 878 235

Bilan passif

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Capital social ou individuel (dont versé : 747 503 380)	747 503 380	543 638 822
Primes d'émission, de fusion, d'apport	516 121 332	235 121 564
Écarts de réévaluation (dont écart d'équivalence)		
Réserve légale	1 932 233	58 367
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct. cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes)		
Report à nouveau	311 853	(7 057 020)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (BÉNÉFICE OU PERTE)	4 275 366	8 930 886
Subventions d'investissement	11 888	
Provisions réglementées	2 250 489	2 129 371
Capitaux propres	1 272 406 544	782 821 991
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres fonds propres		
Provisions pour risques	6 899 162	4 678 959
Provisions pour charges	332 939	672 706
Provisions	7 232 101	5 351 665
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles	252 466 647	201 955 540
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	101 857 968	125 382 219
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunt Partic.)	5 000 002	596 594
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 731 778	16 302 361
Dettes fiscales et sociales	14 698 935	10 285 415
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	162 046	28 387
Autres dettes	1 012 180	3 740 736
COMPTES DE RÉGULARISATION		
Produits constatés d'avance	13 222 289	4 386 834
Dettes	414 151 847	362 678 089
Écarts de conversion passif	742 262	1 026 496
TOTAL GÉNÉRAL	1 694 532 756	1 151 878 235

7.2 COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2022

Rubriques	Exercice 2022			Exercice 2021
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				80 710
Production vendue de biens				
Production vendue de services	23 463 345	31 580 236	55 043 581	66 318 076
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	23 463 345	31 580 236	55 043 581	66 398 786
Production stockée			18 036 312	14 481 530
Production immobilisée			394 440	132 899
Subventions d'exploitation			32 166	63 188
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			6 591 748	1 140 284
Autres produits			148 021	884 693
PRODUITS D'EXPLOITATION			80 246 271	83 101 382
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				3 504
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			4 926 561	539 558
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			56 816 467	64 091 013
Impôts, taxes et versements assimilés			596 066	1 224 575
Salaires et traitements			21 697 614	20 955 022
Charges sociales			10 263 589	9 702 016
Dotations d'exploitation :				
• Sur immobilisations : dotations aux amortissements			4 555 762	2 221 670
• Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
• Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			1 592 083	4 662 732
• Dotations aux provisions			27 140	516 396
• Autres charges			372 454	1 085 256
CHARGES D'EXPLOITATION			100 847 740	105 001 746
Résultat d'exploitation			(20 601 469)	(21 900 363)
OPÉRATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS			28 928 500	29 720 187
Produits financiers de participations			24 360 039	23 758 536
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			311 845	56 915
Reprises sur provisions et transferts de charges			817 926	5 782 852
Différences positives de change			3 438 689	121 882
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				

Rubriques	Exercice 2022			Exercice 2021
	France	Exportation	Total	
CHARGES FINANCIÈRES			21 621 675	6 779 695
Dotations financières aux amortissements et provisions			3 253 437	1 264 346
Intérêts et charges assimilées			13 807 957	5 105 433
Différences négatives de change			4 560 280	409 915
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Résultat financier			7 306 825	22 940 492
Résultat courant avant impôts			(13 294 644)	1 040 129
PRODUITS EXCEPTIONNELS			23 729 323	31 439 016
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			55 477	1 104 494
Produits exceptionnels sur opérations en capital			23 673 845	30 334 522
Reprises sur provisions et transferts de charges				
CHARGES EXCEPTIONNELLES			1 955 948	19 693 254
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			46 930	337 172
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			1 787 900	18 982 333
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			121 118	373 748
Résultat exceptionnel			21 773 374	11 745 762
Participation/Intéressement aux résultats de l'entreprise			684 472	453 259
Impôts sur les bénéfices			3 518 892	3 401 745
Total des produits			132 904 095	144 260 587
Total des charges			128 628 730	135 329 701
BÉNÉFICE OU PERTE			4 275 365	8 930 886

7.3 ANNEXES

NOTE 1	FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	241	NOTE 4	NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT	258
Note 1.1	Faits caractéristiques de l'exercice	241	Note 4.1	Ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique	258
Note 1.2	Événements significatifs survenus depuis la clôture de l'exercice	242	Note 4.2	Autres produits d'exploitations	258
NOTE 2	RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	242	Note 4.3	Achats et charges externes	259
Note 2.1	Base d'établissement des états financiers	242	Note 4.4	Autres charges d'exploitation	259
Note 2.2	Recours à des estimations	242	Note 4.5	Résultat financier	259
Note 2.3	Immobilisations incorporelles	242	Note 4.6	Résultat exceptionnel	259
Note 2.4	Immobilisations corporelles	242	NOTE 5	AUTRES INFORMATIONS	260
Note 2.5	Titres de participation et autres immobilisations financières	243	NOTE 6	ENTREPRISES LIÉES	260
Note 2.6	Stocks et encours	243	NOTE 7	ENGAGEMENT HORS BILAN	261
Note 2.7	Créances	243	Note 7.1	Engagements donnés liés aux activités opérationnelles	261
Note 2.8	Frais d'émission d'emprunts à étaler	243	Note 7.2	Engagements reçus liés aux activités opérationnelles	261
Note 2.9	Valeurs mobilières de placement	243	NOTE 8	RÉMUNÉRATIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX	262
Note 2.10	Provisions réglementées	243			
Note 2.11	Opérations en devises	243			
Note 2.12	Litiges et provisions	244			
Note 2.13	Indemnités de départ à la retraite	244			
Note 2.14	Chiffre d'affaires	244			
NOTE 3	NOTES SUR LE BILAN	245			
Note 3.1	Immobilisations incorporelles et corporelles	245			
Note 3.2	Amortissements et dépréciations	245			
Note 3.3	Immobilisations financières	246			
Note 3.4	Encours de production	255			
Note 3.5	Créances courantes	255			
Note 3.6	Trésorerie	255			
Note 3.7	Variation des capitaux propres	255			
Note 3.8	Provisions	256			
Note 3.9	Dettes financières et d'exploitation	257			
Note 3.10	Impôts et périmètre d'intégration fiscale	257			

NOTE 1 Faits marquants de l'exercice

La période arrêtée a une durée de 12 mois, débutant le 1^{er} janvier 2022 et se finissant le 31 décembre 2022.

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de la Société le 22 mars 2023.

NOTE 1.1 Faits caractéristiques de l'exercice

Premier rapport de mission

Voltalia a remis son premier rapport de Mission comprenant les indicateurs et les résultats obtenus en 2021. Un organisme tiers indépendant (OTI), mandaté par Voltalia, a vérifié l'avancée de sa Mission. Pour rappel, Voltalia a choisi en 2021 d'adopter le statut d'Entreprise à Mission au sens de l'article L. 210-10 du Code de commerce et de mettre ainsi en cohérence son activité avec ses statuts en y inscrivant, en plus de sa Raison d'Être, trois objectifs environnementaux et sociaux qu'elle poursuivra dans le cadre de son activité.

Succès commerciaux

Voltalia a signé en novembre 2022 un contrat d'approvisionnement en électricité solaire de 350 mégawatts avec Renault Group. Voltalia installera des panneaux photovoltaïques sur ses sites du territoire français pour une puissance de 100 mégawatts à partir de 2025. La capacité mise à disposition de Renault par Voltalia augmentera de façon constante sur les années qui suivent, ce qui permettra d'atteindre 350 mégawatts au total en 2027.

En novembre 2022, Voltalia a signé un accord de partenariat innovant de co-développement avec l'Ouzbékistan pour un complexe électrique, à la fois renouvelable et pilotable, comprenant des capacités solaires, éoliennes et de stockage par batterie d'une puissance totale comprise entre 400 et 500 mégawatts.

En Ouzbékistan, Voltalia remporte le projet solaire Uch-Uchak de 123 mégawatts. Le site proposé est situé près de la frontière turkmène dans la province ouzbèke occidentale de Khorezm, à environ 150 kilomètres au sud-est de la capitale provinciale Urgentch et à environ 900 kilomètres à l'ouest de la capitale du pays, Tachkent. La centrale solaire utilisera les dernières technologies disponibles, avec des panneaux bifaciaux à haute performance montés sur des trackers. Avec une mise en service prévue en 2024, le contrat comprendra la conception, la construction, le financement, la propriété, l'exploitation et la maintenance de la centrale ainsi que la conception, le financement et la construction des installations d'interconnexion de l'acheteur.

Mise en service et lancement de constructions

En juin 2022, Voltalia a débuté l'exploitation de la centrale solaire de Carrières des Plaines en France. La centrale solaire de Carrière des Plaines d'une puissance de 8,16 mégawatts est implantée sur le site d'une ancienne carrière, située sur la commune d'Alleins dans les Bouches-du-Rhône (13), un site bénéficiant d'un des meilleurs gisements solaires de France.

Cette centrale bénéficie d'un contrat de vente d'électricité sur une durée de 20 ans.

Le 30 mars 2022, Voltalia a démarré la construction du projet Montclar, une centrale solaire de 3,7 mégawatts, située en France dans la commune homonyme, dans le département des Alpes-de-Haute-Provence – région Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Le projet bénéficie d'un contrat de vente d'électricité d'une durée de 20 ans.

Voltalia a démarré en Région Grand-Est la construction du projet Logelbach, une nouvelle centrale solaire d'une puissance de 12,1 MW. Sa mise en service est prévue au deuxième semestre 2023.

En juillet 2022, Voltalia a lancé la construction du site de Karavasta, une centrale photovoltaïque de 140 mégawatts. Ce sera la plus grande centrale solaire des Balkans. Selon les termes de l'appel d'offres, Karavasta vendra 50 % de l'électricité au travers d'un contrat de vente de 15 ans à l'opérateur public albanais, tandis que le solde de la production sera vendu au travers de contrats long terme à des opérateurs privés. La mise en service de la centrale est prévue au second semestre 2023.

Le même mois, Voltalia a lancé la construction d'un nouveau parc éolien en France, situé en Haute-Marne, le parc de Sud-Vannier, d'une capacité de 23,6 mégawatts, bénéficie d'un contrat de vente sur 20 ans avec un tarif garanti. La mise en service est planifiée pour le premier semestre 2023.

En août 2022, Voltalia a annoncé la construction d'un nouveau projet hydroélectrique en Guyane Française. La Commission de régulation de l'énergie (CRE) a autorisé Voltalia à signer un contrat avec EDF SEI pour la vente de l'électricité que produira une nouvelle centrale hydroélectrique au fil de l'eau, d'une puissance de 2,9 mégawatts, située sur la rivière Inini au lieu-dit Saut-Sonnelle dans la commune de Maripa-Soula, en Guyane. Ce contrat porte sur une période d'au moins 30 ans à compter de la mise en service de l'installation prévue en 2026. La production hydroélectrique de la centrale de Maripa-Soula est estimée à 12,7 gigawattheures par an.

En octobre 2022, Voltalia a lancé la construction d'un nouveau parc éolien de 37,4 mégawatts en France dans la région de Nouvelle-Aquitaine.

Intégration du segment Euronext Tech Leaders

Voltalia a annoncé le 7 juin 2022 son intégration au segment Euronext Tech Leaders. Il est composé de plus de 100 entreprises leaders et à forte croissance, chacune répondant à un ensemble de critères spécifiques pour se qualifier. Ce nouveau segment de marché paneuropéen comprend des entreprises des secteurs du numérique, des technologies de la santé et des énergies renouvelables, déjà cotées sur les différentes bourses Euronext en Europe.

Augmentation de capital

En novembre 2022, Voltalia a lancé avec succès une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription d'un montant de 490 millions d'euros pour financer ses nouveaux objectifs 2027.

Second plan d'actionnariat salarié

Voltalia a clôturé avec succès son second plan d'actionnariat salarié lancé le 7 juin 2022. Pour cette seconde édition, sept pays, soit 88 % des collaborateurs, étaient éligibles : France, Portugal, Brésil, Grèce, Italie, Espagne, et Royaume-Uni. Au total, 72 % des collaborateurs éligibles ont décidé de participer (contre 69,5 % lors du premier plan).

Émission d'Obligations Convertibles Vertes (OCEANes Vertes)

Voltalia a lancé le 26 juillet 2022 une émission additionnelle d'obligations convertibles vertes (OCEANes Vertes) à échéance 2025 pour un montant nominal d'environ 50 millions d'euros, entièrement assimilables aux OCEANes Vertes émises en janvier 2021.

Conflit en Ukraine

Les opérations militaires en Ukraine qui ont commencé le 24 février 2022 et les sanctions prises contre la Russie par de nombreux États n'ont pas eu d'incidence à ce jour sur l'activité de la Société ni sur la continuité de son activité.

NOTE 2 Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes comptables généralement admis en France et notamment avec les dispositions de la dernière version du Plan Comptable et le Règlement 2018-01 du 20 avril 2018, modifiant le Règlement 2014-03.

NOTE 2.1 Base d'établissement des états financiers

La Société a appliqué dans ses états financiers individuels clos au 31 décembre 2022 les règles suivantes :

- continuité d'exploitation ;
- permanence des méthodes ;
- indépendance des exercices.

NOTE 2.2 Recours à des estimations

L'établissement des états financiers nécessite la prise en compte par la Direction d'hypothèses et d'estimations ayant une incidence sur les états financiers. Les principales estimations faites par le Groupe portent notamment sur les hypothèses retenues pour :

- l'évaluation et la dépréciation des actifs corporels, incorporels, et des stocks ;
- l'évaluation des titres de participation ;
- l'évaluation des provisions.

Ces estimations sont fondées sur les meilleures informations dont la Direction dispose à la date d'arrêté des comptes. Elles incluent par exemple l'appréciation, à cette même date, de

NOTE 1.2 Événements significatifs survenus depuis la clôture de l'exercice

Nouveau crédit syndiqué de 250 millions d'euros

Voltalia a annoncé le 7 février 2023 la signature d'un nouveau crédit syndiqué de 250 millions, d'une maturité de cinq ans extensible à sept ans, portant à 490 millions d'euros le montant total des facilités de crédit à la disposition du Groupe. Le crédit de 250 millions d'euros est composé d'un crédit renouvelable (pour deux tiers) et d'un prêt à terme tirable pendant deux ans (pour un tiers). Le crédit bénéficie aussi d'une clause d'extension permettant d'augmenter son montant pendant la vie du crédit. Ce nouveau crédit syndiqué vient s'ajouter aux 170 millions d'euros déjà en place en juin 2021. Il a pour objectif de renforcer la flexibilité financière du Groupe dans le cadre de la poursuite de sa croissance. Il servira, par exemple, à préfinancer des travaux de construction de nouvelles centrales en amont du tirage des financements de projets. Cette approche est particulièrement adaptée à l'Europe où des clients sont prêts à payer un prix plus élevé si les projets sont rapidement mis en chantier.

l'état des marchés sur lesquels la Société intervient. Compte tenu des incertitudes inhérentes au secteur, aux pays et à la conjoncture économique et financière qui ont des effets sur le cours des affaires de Voltalia SA et de ses filiales, ces estimations peuvent devoir être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent ainsi différer de ces hypothèses et estimations.

NOTE 2.3 Immobilisations incorporelles

Les logiciels acquis sont comptabilisés en immobilisations incorporelles et sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité qui varie entre trois et cinq ans. Les mesures fiscales dérogatoires permettant un amortissement accéléré de ces logiciels peuvent également être appliquées et sont comptabilisées en provisions réglementées.

Dans le cas particulier des opérations de fusion, le coût d'entrée comptable des éléments reçus par voie de fusion est la valeur de l'apport.

NOTE 2.4 Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût historique d'acquisition. Ce coût comprend les frais directement attribuables au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par la Direction. L'amortissement des immobilisations est calculé linéairement sur les durées d'utilité estimées.

Tableau des durées d'utilité estimée

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Agencements et installations	L	8 à 10 ans
Matériel de transport	L	4 ans
Matériel de bureau et informatique	L	3 ans
Mobilier de bureau	L	10 ans

NOTE 2.5 Titres de participation et autres immobilisations financières

La valeur brute des immobilisations financières est constituée par leur coût d'achat hors frais accessoires. Les titres acquis en devises sont enregistrés au prix d'acquisition converti en euros au cours du jour de l'opération.

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est constituée. La valeur d'utilité est déterminée en tenant compte de la quote-part de la situation nette ou des perspectives de rentabilité (valeur actuelle des flux futurs de trésorerie) au regard de la situation et de la nature de la Société.

Les perspectives de rentabilité reposent sur les flux de trésorerie relatifs aux perspectives de rentabilité au regard des conditions de marché historiques, actuelles et prévisionnelles issues des données réelles et des plans stratégiques des filiales.

NOTE 2.6 Stocks et encours

Les encours de production correspondent aux coûts activés sur les projets de centrales en cours de développement. L'activation des dépenses par projet de centrale est réalisée dès lors que les critères suivants sont vérifiés exhaustivement :

- visibilité sur l'accès au foncier, par exemple obtention d'une promesse de bail et études d'impacts environnementaux favorables ;
- visibilité sur les autorisations, par exemple dépôt des dossiers administratifs et haute probabilité d'obtention des autorisations ;
- faisabilité du raccordement au réseau ;
- rentabilité du projet.

Les encours de production sont refacturés à la filiale porteuse du projet, au moment de la mise en construction du projet.

Les coûts ainsi capitalisés intègrent les coûts externes et internes enregistrés sur chacun des projets de centrales :

- les coûts externes correspondent aux engagements pris envers des fournisseurs ou prestataires extérieurs (factures, factures à recevoir, de relevés de situation, etc.) ; et
- les coûts internes sont valorisés sur la base des frais généraux imputables aux projets et des temps imputés sur ces projets.

Tous les projets font l'objet d'une revue à chaque arrêté, avec la mise en œuvre de tests de dépréciation individuels. La valeur nette comptable de l'actif immobilisé est alors comparée à sa valeur actuelle. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage. Cette valeur d'usage est déterminée à partir des calculs de flux de trésorerie opérationnels futurs actualisés et implique

des jugements importants de la Direction notamment sur des éléments tels que les conditions climatiques, l'inflation, les coûts d'exploitation, les dépenses d'investissement des projets en développement. Si la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, les projets en développement concernés font l'objet d'une dépréciation à hauteur de l'écart.

À noter que les projets en cours de cession dont la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable sont dépréciés à hauteur du prix défini dans les accords de cession.

Les coûts relatifs aux projets ne remplissant pas les critères d'activation demeurent en charges.

Les projets abandonnés font l'objet de passages en perte.

NOTE 2.7 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées en fonction du risque de non-recouvrement apprécié au cas par cas.

NOTE 2.8 Frais d'émission d'emprunts à étaler

Les frais d'émission d'emprunt sont étalés sur la durée de l'emprunt souscrit.

NOTE 2.9 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées au plus bas de leur valeur d'acquisition ou de leur valeur de marché.

NOTE 2.10 Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont constituées des amortissements dérogatoires, et sont dotées et reprises en conformité avec les règles fiscales en vigueur.

NOTE 2.11 Opérations en devises

Les comptes sont établis en euros. Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur en euros à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises sont enregistrées aux cours des devises à la date des transactions.

Les créances, dettes, prêts et emprunts en devises sont convertis au bilan sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture en contrepartie des postes « Écarts de conversion – Actif/Passif » au bilan. Les gains de change latents n'entrent pas dans la formation du résultat comptable. Les pertes latentes non couvertes font l'objet d'une provision pour risques. En cas de couverture, la provision n'est constituée qu'à hauteur du risque non couvert.

Voltalia SA, en tant que société mère, met en place des financements pour accompagner le développement et la construction de centrales jusqu'à l'obtention et la mise en place d'un financement bancaire long terme local. Ces financements court ou long terme peuvent s'effectuer sur la trésorerie de la Société ou par la mise en place d'emprunts inter-compagnies en devises portés par la Société, l'exposant ainsi à un risque de change.

La Société est amenée à utiliser des dérivés de change sur les prêts accordés aux sociétés du Groupe. Les pertes et gains de change réalisés liés à ces dérivés sont comptabilisés de façon symétrique aux éléments couverts. Lorsque la maturité des dérivés n'est pas alignée avec le calendrier des flux couverts, les résultats réalisés sur les dérivés, basés sur le cours comptant, sont stockés dans un compte d'attente au bilan, et recyclés symétriquement au risque couvert.

Au bilan, les écarts de conversion générés par la revalorisation des dérivés en couverture sont constatés symétriquement aux écarts de conversion nés de la réévaluation des créances et dettes en devises au cours de clôture.

NOTE 2.12 Litiges et provisions

Tous les litiges connus dans lesquels la Société est impliquée ont fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la Direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

NOTE 2.13 Indemnités de départ à la retraite

En application de la loi française, Voltalia SA a l'obligation de verser aux salariés partant en retraite une indemnité de fin de carrière. Les engagements correspondants sont calculés annuellement selon la méthode des unités de crédit projetées avec les salaires de fin de carrière. Ce calcul est réalisé en application de la convention collective applicable.

Les engagements éventuels ainsi calculés sont comptabilisés en provisions. Les écarts résultant des changements d'hypothèses actuarielles sont comptabilisés en résultat dès qu'ils sont constatés. Les indemnités de départ à la retraite sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont effectivement supportées.

En mai 2021, le comité d'interprétation des normes IFRS (IFRIC IC) a publié une décision relative à la répartition du coût des services associés à un régime à prestations définies ayant les caractéristiques suivantes :

- l'acquisition définitive des avantages est conditionnée à la présence dans l'entreprise au moment du départ à la retraite ;
- le montant des avantages dépend de l'ancienneté ; et
- ce montant est plafonné à un nombre déterminé d'années de services consécutives.

L'application de cette décision conduit à répartir les droits projetés, non pas sur la durée de présence des salariés dans l'entreprise, mais sur les dernières années d'acquisition des droits, en tenant compte le cas échéant des paliers d'acquisition.

En France, l'autorité des Normes Comptables a parallèlement modifié la recommandation ANC n° 2013-02 afin d'y introduire cette méthode comptable.

Son application est obligatoire, sa mise en œuvre a été effectuée sur l'exercice 2022. Ce changement de méthode a généré une correction de 312 milliers d'euros. Cette correction a été imputée sur le report à nouveau débiteur.

NOTE 2.14 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de Voltalia SA est principalement constitué :

- de prestations de développement et de suivi de projets en phase de développement pour le compte de ses différentes filiales : les prestations de services sont comptabilisées en chiffre d'affaires au fur et à mesure de leur réalisation, c'est-à-dire au moment de la vente ;
- de prestations liées à la construction de centrales pour le compte de ses différentes filiales : un chiffre d'affaires à l'avancement est constaté et correspond à l'avancement technique du chantier de construction, de même que les prestations de suivi de la construction sont comptabilisées en chiffre d'affaires en fonction de l'avancement du chantier ;
- de prestations liées à l'exploitation de centrales pour le compte de ses différentes filiales : les prestations de services sont comptabilisées en chiffre d'affaires au fur et à mesure de leur réalisation ;
- de prestations diverses (prestations administratives, etc.) pour le compte de ses différentes filiales : les prestations de services sont comptabilisées en chiffre d'affaires au fur et à mesure de leur réalisation.

NOTE 3 Notes sur le bilan

NOTE 3.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

En euros	Au 31/12/2021	Acquisitions	Cessions/mise en service	Au 31/12/2022
Logiciels	6 649 802	138 397		6 788 199
Autres postes d'immobilisation incorporelles	90 009			90 009
Immobilisations incorporelles en cours	477 244	522 964	(24 010)	976 198
Total Immobilisations Incorporelles Brutes	7 217 055	661 361	(24 010)	7 854 406
Terrains	1 011 000			1 011 000
Installations générales et agencements	603 044	119 227		722 271
Installations techniques, matériels et outillages	383 810	206 402		590 212
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 555 071	286 588		1 841 659
Total immobilisations corporelles brutes	3 552 925	612 218	-	4 165 143
Immobilisations corporelles en cours	96 718	768 805	(664 998)	200 525
Total immobilisations encours corporelles brutes	96 718	768 805	(664 998)	200 525
Acomptes	11 274			11 274
TOTAL	10 877 972	2 042 384	(689 008)	12 231 348

Pour les immobilisations incorporelles, la principale variation correspond au développement des divers outils informatique. Cela représente 522 milliers d'euros sur l'année 2022.

Pour les immobilisations corporelles :

- les principales acquisitions sur l'exercice 2022 sont le « WindCube » : qui permet une mesure parfaite du vent jusqu'à 300 mètres (144 milliers d'euros) ;
- pour la ligne matériel de bureau et informatique, il s'agit de l'achat de matériel informatique, de l'achat de mobilier pour les locaux parisien et d'Aix-en-Provence.

NOTE 3.2 Amortissements et dépréciations

En euros	Au 31/12/2021	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2022
Immobilisations incorporelles	3 614 232	1 186 958		4 801 190
Total amortissements et dépréciations incorporelles	3 614 232	1 186 958	-	4 801 190
Terrains				
Constructions				
Installations générales et agencements	291 183	67 226		358 409
Installations techniques, matériels et outillages	56 961	68 026		124 988
Matériel de transport				
Matériel de bureau informatique, mobilier	1 024 400	281 008		1 305 408
Emballages récupérables et divers				
Total amortissements et dépréciations corporelles	1 372 545	416 260	-	1 788 805
TOTAL AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	4 986 777	1 603 218		6 589 995

NOTE 3.3 Immobilisations financières

En euros	Valeur brute au 31/12/2021	Acquisitions et virements de poste à poste	Cessions et virements de poste à poste	Valeur brute au 31/12/2022	Provision	Valeur nette au 31/12/2022
Titres de participation	512 091 381	37 860 511	4 324 194	545 590 143	32 804 214	512 785 929
Prêts et créances rattachées à des participations	447 865 490	331 728 245	104 731 471	674 862 264	1 529 375	673 332 889
Autres titres immobilisés						
Autres immobilisations financières	3 282 681	7 124 732	3 530 672	6 876 740		6 876 740
TOTAL	963 239 551	376 713 488	112 586 337	1 227 329 146	34 333 589	1 192 995 557

Au cours de l'exercice 2022, Voltalia SA a réalisé les opérations suivantes sur ses immobilisations financières :

Titres de participation

- Création de 28 filiales en France, pour un investissement de 140 milliers d'euros.
- Création d'une filiale en Roumanie, investissement de 80 milliers d'euros.
- Acquisition de la société Énergie Sud Vannier, investissement de 6 002 milliers d'euros.
- Acquisition de 60 % de la société VLT Investment III, Voltalia SA devenant le seul actionnaire de cette société, investissement de 850 milliers d'euros.
- Voltalia SA a soutenu certaines de ses filiales par des recapitalisations. Le montant de l'investissement s'élève à 27 371 milliers d'euros.
- Cession de cinq sociétés du cluster Pedra Pintada, la valeur nette comptable de ces cessions s'élève à 909 milliers d'euros.
- Le montant de la provision sur titres de participation s'élève à 32 804 milliers, contre 32 516 milliers à la clôture de l'exercice précédent. Ce solde fait suite à des dotations pour 363 milliers d'euros, et des reprises pour 75 milliers d'euros.

Prêts et créances rattachées à des participations

Au cours de l'exercice 2022, Voltalia SA a continué à soutenir ses filiales dans leurs développements en participant activement à leurs financements. Elle a investi 287 millions d'euros dans le financement de ses filiales.

Dans le solde, on retrouve pour 4 732 milliers d'euros des dividendes non encore payés par les filiales de VSA.

Autres immobilisations financières

Le solde se décompose de la manière suivante :

- actions auto-détenues pour 4 730 milliers d'euros. Voltalia SA a acquis sur le marché 280 497 de ses propres titres pour un montant de 5 559 milliers d'euros. Au cours de cet exercice elle a cédé 113 952 de ses titres à ses salariés dans le cadre d'un plan d'achat d'actions pour les salariés, la sortie de ces titres a été valorisée selon la méthode FIFO (premier entré – premier sorti), les titres ont été sortis pour un montant de 1 563 milliers d'euros. Il a également été prélevé sur le stock d'actions auto-détenues 27 364 titres pour répondre à un plan d'attribution d'actions gratuites, la valeur de sortie de ces titres distribués selon la méthode FIFO est de 448 milliers d'euros ;
- liquidité disponible pour animation des actions Voltalia SA sur le marché boursier pour 1 006 milliers d'euros ;
- dépôts et cautionnements pour 1 107 milliers d'euros.

Filiales et participations

Informations financières filiales et participations au 31/12/2022 (en euros)	Capital	Capitaux propres autre que le capital	Quote-part du capital détenu en pourcentage	Frais d'acqui- sition	Valeur comptable des titres + frais d'acquisition	Prêts consentis par la Société au 31/12/2022	Avances/ dettes en comptes courants au 31/12/2022	Chiffre d'affaires HT - hors Groupe au 31/12/2022	Dividendes reçus en 2022	Résultats (bénéfice ou perte) au 31/12/2022
Égypte										
Volitalia Egypt LLC	9 391	(5 188 936)	99 %		9 901	5 600 994				(3 471 330)
France										
Distribution Volitalia SAS	10 000	766 805	100 %		244 452		7 150 970	3 851 728		(203 722)
Anelia	40 000	1 311 843	100 %		20 041		515 281			(46 432)
Parc éolien d'Argenteuil	37 000	220 284	0,05 %		20		946 544			(13 851)
Parc éolien de Laignes	37 000	266 658	0,05 %		20		798 610			(14 114)
Parc éolien de Sarry	37 000	1 038 408	0,05 %		20	11 870 564		3 770 724		(1 721 231)
La Faye Énergies	59 000	(1 985 900)	100 %		449 603	3 987 642		3 321 301	230 343	557 757
Échauffour Énergies	37 000	169 081	100 %		37 000	3 849 378		1 133 795		(1 396 611)
Parc éolien de Coulmier	37 000	430 135	0,05 %		20		418 412			(9 006)
3V Développement	39 000	1 076 799	100 %	11 550	1 061 550	2 742 320		3 142 381		(206 476)
3L Énergies	3 000		40 %		113 400		914 455	1 270 177		65 947
Taconnaz Énergie	37 000	994 041	67 %		24 790	1 739 843		543 826		(385 997)
Parc éolien de Molinons	37 000	(3 700)	100 %		37 000		4 070 493	2 338 227	311 658	308 761
Parc solaire de Montclar	37 000	60 045	100 %		37 000		563 362			(482)
Parc solaire du Castellet	37 000	(3 700)	100 %		37 000		1 760 109	1 027 548	146 006	73 206
Ombrières Solaire Énergie	5 000	49 921	100 %		5 000		56 323			(1 381)
Sable Blanc Solaire Énergie	5 000	327 070	100 %		5 000		827 640			36
Parc solaire Puy Madame II	5 000	330 069	100 %		5 000		481 096			(10 553)
Parc solaire Puy Madame III	5 000	317 433	100 %		5 000		380 512			(8 829)
Parc solaire Puy Madame IV	5 000	328 996	100 %		5 000		459 797			(9 336)
Parc solaire de Carrière des plaines	10 000	108 520	100 %		10 000	15 057 295		938 625		(218 452)
Parc solaire Castellet 2	10 000	39 182	100 %		10 000	1 461 286		572 200		(28 818)
Mana Énergie Services	10 000	(2 862 054)	100 %		65 190		3 748 754	857 161	28 280	(63 846)
Parc Solaire Le Fangas 1	5 000	361 349	100 %		5 000		427 656			(6 320)
Parc Solaire Le Fangas 2	5 000	363 276	100 %		5 000		429 213			(6 343)
Parc solaire Les 4 Termes 1	5 000	366 006	100 %		5 000		436 462			(6 780)
Parc solaire Les 4 Termes 2	5 000	364 041	100 %		5 000		433 420			(6 586)
Parc solaire du Canadel	10 000	657 857	100 %		10 000	3 832 672		1 233 498		(329 941)
PEP Énergie France	10 000	(42 968)	100 %		10 000		1 483 848			146 892
GEP Énergie France	10 000	120 457	100 %		10 000		4 464 967			(134 660)

Informations financières filiales et participations au 31/12/2022 (en euros)	Capital	Capitaux propres autre que le capital	Quote-part du capital détenu en pourcentage	Frais d'acqui- sition	Valeur comptable des titres + frais d'acquisition	Prêts consentis par la Société au 31/12/2022	Avances/ dettes en comptes courants au 31/12/2022	Chiffre d'affaires HT - hors Groupe au 31/12/2022	Dividendes reçus en 2022	Résultats (bénéfice ou perte) au 31/12/2022
SVNC Énergie France	10 000	(1 000)	100 %		10 000		944 227		2 607 466	(397)
Voltalia Énergie	10 000	662 331	100 %		10 000		797 246			(62 274)
Parc éolien de Marly	1 000	13 431	100 %		328 215		41 666			(503)
Parc solaire du Seranon	5 000	12 633	100 %		5 000		11 377			(2 006)
Parc solaire de Laspeyres	5 000	(500)	100 %		5 000		2 288 183	403 118	174 559	(167 398)
Croix et Jorasse Énergie	5 000	13 836	100 %		5 000		12 468			(2 022)
Jalandre Énergie	5 000	13 807	100 %		5 000		14 488			(2 153)
Champs Agrivoltaïque du Cabanon	5 000	(500)	100 %		5 000		1 168 063	508 323	112 455	(41 821)
Merderel Énergie	5 000	13 794	100 %		5 000		16 456			(2 052)
Ferme Éolienne de Poulligny Saint Pierre	5 000	12 936	100 %		5 000		12 918			(2 025)
Le Guil Énergie	5 000	13 908	100 %		5 000		14 488			(1 572)
Parc solaire du Domaine de Selves	5 000	12 928	100 %		5 000		11 377			(1 466)
Parc solaire de Bayol	5 000	18 192	100 %		5 000		20 987			(10 292)
Parc solaire Clos de la Blaque	5 000	11 247	100 %		5 000		12 732			(1 940)
Southeast Africa Energy Invest 1	5 000	11 347	100 %		5 000		31 483			(2 133)
Southeast Africa Energy Invest 2	5 000	10 659	100 %		5 000		30 289			(2 427)
Champs Agrivoltaïque de Lamanon	5 000	8 304	100 %		5 000		7 451			(2 093)
Ombrières Solaires du Castellet S	5 000	9 652	100 %		5 000		9 535			(2 471)
Parc solaire du Clap	5 000	10 133	100 %		5 000		8 430			(1 987)
Kopere Energy Investment	5 000	13 915	100 %		5 000		98 118			(2 721)
AvÉnergie	5 000	7 086	100 %		4 990		5 122			(2 708)
Parc solaire du Mattas	5 000	8 392	100 %		5 000		25 617			(2 311)
Parc solaire de Logelbach	5 000	8 411	100 %		5 000		37 682			(2 252)
Parc solaire de Terres salées	5 000	7 746	100 %		5 000		5 122			(2 048)
Parc éolien La Faye 2	5 000	14 651	100 %		5 000		84 532			(3 067)
Parc éolien des Groies	5 000	18 282	100 %		5 000		22 612			(2 304)
Parc éolien des Grands Buissons	5 000	14 309	100 %		5 000		15 350			(2 179)
Parc éolien de Beddes Saint Jeanvrin	5 000	7 731	100 %		5 000		5 122			(2 048)
Ombrières Solaires d'Épinouze	5 000	7 905	100 %		5 000		5 141			(2 058)
Champ Agrivoltaïque de Salon	5 000	8 290	100 %		5 000		21 168			(2 302)

Informations financières filiales et participations au 31/12/2022 (en euros)	Capitaux propres autre que le capital		Quote-part du capital détenu en pourcentage	Frais d'acqui- sition	Valeur comptable des titres + frais d'acquisition	Prêts consentis par la Société au 31/12/2022	Avances/ dettes en comptes courants au 31/12/2022	Chiffre d'affaires HT – hors Groupe au 31/12/2022	Dividendes reçus en 2022	Résultats (bénéfice ou perte) au 31/12/2022
	Capital									
VLT Investissement III	5 000	(3 357 614)	100 %		852 000		4 054 296			239 208
Triton Timber SAS	5 000	156 816	100 %		5 000	22 868 184				(81 064)
Laignes 2 Eolien Énergie	5 000	3 398	100 %		5 000					(1 983)
Parc éolien de Seraumont	5 000	3 865	100 %		5 000		10 457			(2 138)
Helexia	17 261 410	(11 047 364)	95 %		31 846 350	140 591 336	88 546 502			(2 161 364)
Parc éolien de Pioussay	5 000	3 405	100 %		5 000					(1 899)
Parc solaire de Château Raymond	5 000	4 405	100 %		5 000	2 000	12			(1 899)
Poste électrique du Mattas	5 000	14 979	100 %		5 000		772 727			(13 384)
Parc solaire du coin du four	5 000	3 405	100 %		5 000					(1 899)
Champ Agrivoltaïque de Marmorières	5 000	225	100 %		5 000					(28)
Parc solaire de Sulauze	5 000	255	100 %		5 000					(28)
MyWindParts	50 000	(1 425 870)	100 %	27 680	161 737		2 023 898	1 715 934		
Greensolver Holding	2 050 300	127 923	100 %	250 000	848 847	2 836 761	36 878	0		
Champs Agrivoltaïque de Montélimar	5 000	225	100 %		5 000					(28)
Maison Solaire Votalia	5 000	(2 226 124)	98 %		140 000		58 723	1 970 418		
Parc solaire de la Molière	5 000	195	100 %		5 000					(120)
La Chevallerais Éolien Énergie	5 000	393	100 %		5 000					(360)
Bournand Éolien Énergie	5 000	395	100 %		5 000					(360)
Thalis Éolien Énergie	5 000	90	100 %		5 000					(360)
Thivolet Solaire Énergie	5 000	315	100 %		5 000					(360)
Beaune d'Allier Éolien Énergie	5 000		100 %		5 000					
Poste électrique de Villemain Échorigne	5 000	185	100 %		5 000		20 335			(735)
Sens de Bretagne Éolien Énergie	5 000		100 %		5 000		10 122			(122)
Poste Électrique de Laignes	5 000	3 148	100 %		5 000		438 177			(5 983)
Laignes Solaire Énergie	5 000	180	100 %		5 000					(28)
Le Deffend Solaire Énergie	5 000	195	100 %		5 000		106			(391)
La Croix Solaire Énergie	5 000	195	100 %		5 000					(360)
Montaren Solaire Énergie	5 000		100 %		5 000					(480)
Poste électrique de Marly	5 000		100 %		5 000		313 845			(4 493)
Treban Éolien Énergie	5 000		100 %		5 000					(495)

Informations financières filiales et participations au 31/12/2022 (en euros)	Capital	Capitaux propres autre que le capital	Quote-part du capital détenu en pourcentage	Frais d'acquisi- tion	Valeur comptable des titres + frais d'acquisition	Prêts consentis par la Société au 31/12/2022	Avances/ dettes en comptes courants au 31/12/2022	Chiffre d'affaires HT – hors Groupe au 31/12/2022	Dividendes reçus en 2022	Résultats (bénéfice ou perte) au 31/12/2022
Marly Solaire Énergie	5 000		100 %		5 000					(537)
Marly 2 Éolien Énergie	5 000		100 %		5 000					(537)
La Gelinee Solaire Énergie	5 000		100 %		5 000					(537)
Poste électrique VLT	5 000		100 %		5 000		1 734 197			(4 248)
VLT Prod EOL 1	5 000		100 %		5 000					
VLT Prod EOL 2	5 000		100 %		5 000					
VLT Prod SOL 1	5 000		100 %		5 000					
VLT Prod SOL 2	5 000		100 %		5 000					
Courcité Éolien Énergie	5 000		100 %		5 000					
Labastidette Solaire Énergie	5 000		100 %		5 000					
Le Rocher Solaire Énergie	5 000		100 %		5 000					
Plourac'h Éolien Énergie	5 000		100 %		5 000					
Montagnet Solaire Énergie	5 000		100 %		5 000					
Collines Nord Toulousain E.Ener.	5 000		100 %		5 000					
La Fumade Solaire Énergie	5 000		100 %		5 000					
Redon Solaire Énergie	5 000		100 %		5 000					
Camps la Source Solaire Énergie	5 000		100 %		5 000					
Arpettaz Hydro Énergie	5 000		100 %		5 000					
Treban Agri Solaire Énergie	5 000		100 %		5 000					
Beddes Agri Solaire Énergie	5 000		100 %		5 000					
Barbe Solaire Énergie	5 000		100 %		5 000					
La Chapelle Janson Éolien Énergie	5 000		100 %		5 000					
Grand Fragne Solaire Énergie	5 000		100 %		5 000					
Premilhat Solaire Énergie	5 000		100 %		5 000					
Poste électrique Tuffalun	5 000		100 %		5 000					
La Gravière Solaire Énergie	5 000		100 %		5 000					
La Jarrie-Coivert Solaire Énergie	5 000		100 %		5 000					
Le Plantis Solaire Énergie	5 000		100 %		5 000					
Canadel Stockage Énergie	5 000		100 %		5 000					
Tuffalun Solaire Énergie	5 000		100 %		5 000					
Carrousel Investment	10	44 980	100 %	249 043	6 251 818		40 940 554			(12 660)
Le Mariage Solaire Énergie	5 000		100 %		5 000					

Informations financières filiales et participations au 31/12/2022 (en euros)	Capital	Capitaux propres autre que le capital	Quote-part du capital détenu en pourcentage	Frais d'acqui- sition	Valeur comptable des titres + frais d'acquisition	Prêts consentis par la Société au 31/12/2022	Avances/ dettes en comptes courants au 31/12/2022	Chiffre d'affaires HT – hors Groupe au 31/12/2022	Dividendes reçus en 2022	Résultats (bénéfice ou perte) au 31/12/2022
Javon Solaire Énergie	5 000		100 %		5 000					
Aussano Solaire Énergie	5 000		100 %		5 000					
Les Petits Patureaux Solaire	5 000		100 %		5 000					
Terrene	5 000		100 %		5 000					
Vignol Solaire Énergie	5 000		100 %		5 000					
Acampesi Solaire Énergie	5 000		100 %		5 000					
Saint Romain Solaire Énergie	5 000		100 %		5 000					
Chatel Solaire Énergie	5 000		100 %		5 000					
Sarry Solaire Énergie	5 000		100 %		5 000					
Grimault Jouancy Solaire Énergie	5 000		100 %		5 000					
Poste électrique Sarry Chatel	5 000		100 %		5 000					
Quatre Vents Solaire Énergie	5 000		100 %		5 000					
Paradis Solaire Énergie	5 000		100 %		5 000					
Guyane										
Voltalia Guyane	1 043 841	10 118 942	80 %		835 051	30 979 497	9 931 936			(917 036)
SIG Cacao	1 000	1 223 576	100 %		1 000		164 071			(3 041)
Voltalia Kourou	300 000	2 340 188	0,33 %		1 000		24 143	2 007 248		(644 118)
Voltalia Caraïbes	37 000	51 468	100 %		37 000		17 118			(2 924)
Cr'Éole	174 000	195 887	100 %		200 100		27 407			(549)
Iracoubo Biomasse Énergie	5 000	(18 679)	100 %		5 000		241 011			(5 475)
Sinnamary Biomasse Énergie	5 000	6 719	100 %		5 000		468 860			(3 033)
Petit Matoury Solaire Énergie	5 000	8 033	100 %		5 000		7 108			(2 049)
Centrale Hybride de Sainte-Anne	5 000	8 040	100 %		5 000		12 190			(2 096)
Parc solaire Macouria	5 000	8 736	100 %		5 000		10 239			(2 114)
Parc solaire Flottant de petit saut	5 000	8 230	100 %		5 000		5 102			(2 048)
Soleil de Grand Santi	5 000	8 197	100 %		5 000		15 335			(2 180)
Soleil de Montsinery	5 000	8 580	100 %		5 000		7 770			(4 157)
Laussat Solaire Énergie	5 000	7 998	100 %		5 000		10 117			(2 063)
Saut Mankaba Hydro	5 000		100 %		5 000					
Alizés de Corosony Éolien Énergie	5 000		100 %		5 000		10 133			(377)
Grèce										
Voltalia Greece	12 680 911	(8 222 673)	100 %	77 407	22 763 441	17 578 370	376 845	11 046 853		(2 684 193)
Voltalia Solar Hellas	1 130 000	(1 816 095)	100 %		1 130					(88 163)
Brésil										
Voltalia Do Brazil	18 675 757	43 720 285	100 %		14 683 359	2 517 641	2 974 863	17 239 634		18 048 523
Envolver Participações	40 316 623	(15 593 900)	100 %		33 579 234					(408 232)

Informations financières filiales et participations au 31/12/2022 (en euros)	Capital	Capitaux propres autre que le capital	Quote-part du capital détenu en pourcentage	Frais d'acquisition	Valeur comptable des titres + frais d'acquisition	Prêts consentis par la Société au 31/12/2022	Avances/dettes en comptes courants au 31/12/2022	Chiffre d'affaires HT - hors Groupe au 31/12/2022	Dividendes reçus en 2022	Résultats (bénéfice ou perte) au 31/12/2022
Voltalia Areia Branca I	36 641 874	2 343 709	99 %		51 300 533				637 548	2 336 082
Voltalia SMG I	55 870 553	(14 032 116)	0,00001 %	2 929	16 859 727					635 149
Serra Pará I Participações S.A.	64 312 591	(96 321)	97,73 %	57 268	69 806 844				686 922	(16)
Usina de Energia Eólica Vila Acre I S.A.	19 995 415	(5 403 051)	100 %		(1)			5 816 930		1 627 592
Alameda Acre Participações S.A.	22 621 986	(4 266 851)	100 %	37 433	23 400 631				1 381 560	1 637 134
VDB Commercializadora de Energia	2 318 080	(234 878)	100 %		2 262 063			6 694 360		(53 815)
Ventos De Serra Do Mel A S.A.	41 008 067	5 075 557	59 %		23 885 335				251 594	3 191 503
Usina Eólica Pedra Pintada E Ltda.	102 376	13 112	100 %		196 848					(0)
Usina Eólica Pedra Pintada F Ltda.	102 376	13 112	100 %		196 848					(0)
Usina Eólica Pedra Pintada G Ltda.	102 376	13 112	100 %		196 848					
Usina Eólica Canudos H Ltda	259 796	33 273	100 %		499 511					
Usina Eólica Canudos I Ltda	259 796	33 273	100 %		499 511					
Usina Eólica Canudos J Ltda	259 796	33 273	100 %		499 511					
Usina Eólica Canudos K Ltda	58 341	(2 229)	100 %		95 620					
Usina Eólica Canudos L Ltda	58 341	(2 229)	100 %		95 620					
Usina Eólica Canudos M Ltda	58 341	(2 229)	100 %		95 620					
Usina Eólica Canudos N Ltda	58 341	(2 229)	100 %		95 620					
Usina Eólica Canudos O Ltda	58 341	(2 229)	100 %		95 620					
Usina Eólica Canudos A Ltda	58 341	(2 229)	100 %		95 620					
Usina Eólica Canudos B Ltda	58 341	(2 229)	100 %		95 620					
Usina Eólica Canudos C Ltda	259 796	33 273	100 %		499 511					
Usina de Ener. Fotov. Janaúba A Ltda	99 190	(3 792)	100 %		162 578					
Usina Eólica Casqueira A Ltda	132 760	(5 077)	100 %		217 604					
Usina Eólica Casqueira B Ltda	132 760	(5 077)	100 %		217 604					
Usina Fotovoltaica Jaguaruana A	45 207	(1 727)	99,996 %		74 093					
Usina Fotovoltaica Jaguaruana B	45 207	(1 727)	99,63 %		74 093					
Usina Fotovoltaica Jaguaruana C	45 207	(1 727)	99,63 %		74 093					
Usina Fotovoltaica Jaguaruana D	45 207	(1 727)	99,63 %		74 093					

Informations financières filiales et participations au 31/12/2022 (en euros)	Capital	Capitaux propres autre que le capital	Quote-part du capital détenu en pourcentage	Frais d'acqui- sition	Valeur comptable des titres + frais d'acquisition	Prêts consentis par la Société au 31/12/2022	Avances/ dettes en comptes courants au 31/12/2022	Chiffre d'affaires HT – hors Groupe au 31/12/2022	Dividendes reçus en 2022	Résultats (bénéfice ou perte) au 31/12/2022
Usina Fotovoltaica Jaguaruana E	45 207	(1 727)	99,63 %		74 093					
Usina Fotovoltaica Jaguaruana F	45 207	(1 727)	99,63 %		74 093					
Usina Eólica Juramento A Ltda.	64 002	(2 446)	100 %		104 900					
Usina Eólica Juramento B Ltda	64 002	(2 446)	100 %		104 900					
Usina Eólica Juramento C Ltda	64 002	(2 446)	100 %		104 900					
Usina Eólica Juramento D Ltda.	64 002	(2 446)	100 %		104 900					
Usina Eólica Juramento E Ltda	64 002	(2 446)	100 %		104 900					
Usina Eólica Juramento F Ltda	64 002	(2 446)	100 %		104 900					
Usina Eólica Juramento G Ltda	64 002	(2 446)	100 %		104 900					
Usina Fotovoltaica Janaúba B Ltda.	99 190	(3 792)	100 %		162 578					
Usina Fotovoltaica Janaúba C Ltda.	99 190	(3 792)	100 %		162 578					
Usina Fotovoltaica Janaúba D Ltda.	99 190	(3 792)	100 %		162 578					
Usina Eólica Juramento E Ltda	64 002	(2 446)	100 %		104 900					
Usina Eólica Juramento F Ltda	64 002	(2 446)	100 %		104 900					
Usina Eólica Juramento G Ltda	64 002	(2 446)	100 %		104 900					
Usina Fotovoltaica Janaúba B Ltda.	99 190	(3 792)	100 %		162 578					
Usina Fotovoltaica Janaúba C Ltda.	99 190	(3 792)	100 %		162 578					
Usina Fotovoltaica Janaúba D Ltda.	99 190	(3 792)	100 %		162 578					
Sol Serra do Mel VII SPE S.A.	18	(1)	99 %		18					
Solar Presid. Juscelino I SPE	18	(1)	100 %		18					
Solar Presid. Juscelino II SPE	18	(1)	100 %		18					
Usina Eól. Juramento H Ltda	18	(1)	100 %		18					
Usina Eól. Juramento I Ltda	18	(1)	100 %		18					
Usina Eól. Juramento J Ltda	18	(1)	100 %		18					
Usina Fotovolt Jaguaru G SPE SA	18	(1)	100 %		18					
EOL Paripiranga I SPE S.A.	18	(1)	100 %		18					
EOL Paripiranga II SPE S.A.	18	(1)	100 %		18					
EOL Paripiranga III SPE S.A.	18	(1)	100 %		18					

Informations financières filiales et participations au 31/12/2022 (en euros)	Capitaux propres autre que le capital		Quote-part du capital détenu en pourcentage	Frais d'acqui- sition	Valeur comptable des titres + frais d'acquisition	Prêts consentis par la Société au 31/12/2022	Avances/ dettes en comptes courants au 31/12/2022	Chiffre d'affaires HT – hors Groupe au 31/12/2022	Dividendes reçus en 2022	Résultats (bénéfice ou perte) au 31/12/2022
	Capital									
EOL Paripiranga IV SPE S.A.	18	(1)	100 %		18					
Sol Serra do Mel XI SPE S.A.	18	(1)	100 %		18					
Sol Serra do Mel XII SPE S.A.	18	(1)	100 %		18					
Sol Serra do Mel XIII SPE S.A.	18	(1)	100 %		18					
Sol Serra do Mel XIV SPE S.A.	18	(1)	100 %		18					
Sol Serra do Mel XV SPE S.A.	18	(1)	100 %		18					
Sol Serra do Mel XVI SPE S.A.	18	(1)	100 %		18					
Sol Serra do Mel XVII SPE S.A.	18	(1)	100 %		18					
Sol Serra do Mel XVIII SPE S.A.	18	(1)	100 %		18					
Maroc										
Voltalia Maroc	548 629	(1 076 626)	100 %		2 541 688	6 990 510				(626 495)
Alterrya Maroc	125 759	(128 420)	100 %		40 737	249 809				(12 447)
Mexique										
Voltalia Mexico Renovables	4 244	(3 432 266)	48 %		2 609	6 157 479				(529 433)
Pays-Bas										
Voltalia Management International B.V.	400 000	147 845 184	95 %		113 685 970	279 309 532				11 179 196
VMI-TNI BV	10	(395 761)	100 %		4 170		411 407	95 313		(267 703)
Portugal										
Voltalia Portugal	5 000 000	13 199 969	100 %	1 866 712	100 638 822	41 155 140	119 306	83 840 091		(566 762)
Slovaquie										
Voltalia Central & Eastern	213 777	(197 589)	100 %		95 455		593 058	114 040		(88 260)
Ouzbékistan										
Voltalia Tachkent	33 600	(400)	100 %		33 337					
Roumanie										
Voltalia Romania SRL	80 060	(72 872)	100 %		80 000					(72 854)
Grande-Bretagne										
Voltalia UK Ltd	1 184	10 305 817	100 %		18 921 134	7 152 050	535 193	12 723 843		7 591 048
Kenya										
Voltalia Kenya Services	875	(1 006 732)	100 %		866	4 284 273		6 819 128		(446 160)
TOTAL	347 834 845	163 913 047		2 580 022	545 590 139	612 814 576	191 471 417	174 996 423	6 568 391	28 995 525

Les entités ne présentant pas de résultat net sont celles faisant leur première clôture comptable au 31 décembre 2023 et dont l'exercice est supérieur à douze mois.

NOTE 3.4 Encours de production

En euros	Solde au 31/12/2021	Montant brut	Dépréciation	Solde au 31/12/2022
En-cours de production	47 576 603	71 411 143	5 140 812	66 270 330
TOTAL	47 576 603	71 411 143	5 140 812	66 270 330

À la date de clôture, les projets en développement sont revus et font, le cas échéant, l'objet d'une dépréciation à 100 %. Le cumul des dépréciations s'élève à 5 140 milliers d'euros.

NOTE 3.5 Créances courantes

En euros	Montant brut	À un an au plus	À plus d'un an
Créances courantes	330 246 041	330 246 041	-
Clients	86 358 213	86 358 213	
Personnel et comptes rattachés	3 886	3 886	
Organismes sociaux	92 832	92 832	
État : impôts et taxes diverses	4 509 296	4 509 296	
Groupe et associés	221 654 014	221 654 014	
Débiteurs divers	7 492 767	7 492 767	
Charges constatées d'avance	10 135 033	10 135 033	

Créances clients : les créances clients sont principalement composées des facturations internes des frais de développement, de construction, et de maintenance aux filiales porteuses de projets.

Groupe et associés : le montant des comptes courants regroupe les apports de trésorerie effectués par Voltalia SA à ses filiales. Ces comptes courants ont été dépréciés à hauteur de 4 217 milliers d'euros afin de refléter les situations nettes négatives des filiales.

Débiteurs divers : le poste « débiteurs divers » est composé essentiellement de la créance faisant suite à la cession des « clusters » brésiliens.

Charges constatées d'avance : les charges constatées d'avance concernent pour l'essentiel des facturations sur les projets de construction.

NOTE 3.6 Trésorerie

En euros	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2022
Disponibilités	26 820 298	86 673 545
Instruments de trésorerie	(596 594)	(5 000 002)
TOTAL	26 223 704	81 673 543

La trésorerie au 31 décembre 2022 est de 81 673 milliers d'euros.

NOTE 3.7 Variation des capitaux propres

En euros	Au 31/12/2021	Affectation du résultat	+	-	Net 31/12/2022
Capital	543 638 822		203 864 558		747 503 380
Prime d'émission	234 859 337		281 261 995		515 859 105
Prime d'apport	261 727				261 727
Bons de souscription d'actions	500				500
Réserve légale	58 367	1 873 866			1 932 233
Report à nouveau débiteur	(7 057 020)	7 057 020	311 853		311 853
Résultat de l'exercice	8 930 886	(8 930 886)	4 275 366		4 275 366
TOTAL	780 692 619		489 713 772		1 270 406 391

En 2022, Voltalia SA a procédé à une augmentation de capital, elle a procédé à une émission de 35 765 712 actions nouvelles au prix de souscription de 13,70 euros. La valeur nominale d'une action étant de 5,70 euros, cette émission a généré une augmentation du capital de 203 864 558,40 euros, de la prime d'émission de 286 125 696 euros, soit une augmentation globale de 489 990 254,40 euros.

Les charges générées pour réaliser cette augmentation ont été directement imputées sur la prime d'émission. Elles se sont élevées 5 125 928 euros.

NOTE 3.8 Provisions

Les provisions pour risques se décomposent de la manière suivante :

<i>En euros</i>	Au 31/12/2021	Dotations	Reprises	Au 31/12/2022
Provisions pour litiges	379 000	-	246 000	133 000
Provisions pour garantie	724 601	1 784 430	724 601	1 784 430
Provision pour perte à terminaison	252 428	-	225 287	27 141
Provisions pour pertes de change	643 706	408 433	643 706	408 433
Autres provisions pour risques et charges	2 679 224	1 922 824	55 890	4 573 298
TOTAL	4 678 959	4 115 687	1 895 484	6 899 161

La provision pour litige s'élève à 133 milliers, elle traduit un litige commercial.

La provision pour garantie de 1784 milliers d'euros est relative aux contrats de construction.

La provision pour perte de change de 408 milliers d'euros se constitue sur les avances, prêts, créances aux filiales de Voltalia SA.

Les autres provisions pour risques et charges sont majoritairement composées de provisions représentant le risque sur les situations nettes négatives des filiales de Voltalia SA.

Les provisions pour charges se décomposent de la manière suivante :

<i>En euros</i>	Au 31/12/2021	Dotations	Reprises	Au 31/12/2022
Provisions pour pensions et obligations similaires	672 706		339 767	332 939
TOTAL	672 706		339 767	332 939

Au cours de l'exercice 2022, Voltalia SA a mis en application la recommandation ANC n° 2013-02, générant un changement de méthode de calcul de la provision pour IDR. Ce changement a abouti à une reprise de 340 milliers d'euros. 311 milliers d'euros

de cette reprise ont été comptabilisés dans les capitaux propres car concernent une correction des exercices antérieures.

NOTE 3.9 Dettes financières et d'exploitation

En euros	Montant brut fin exercice	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	252 657 951	2 657 969	249 999 981	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine				
à plus d'1 an à l'origine	101 666 664		101 666 664	
Emprunts et dettes financières divers	5 000 002	5 000 002		
Fournisseurs et comptes rattachés	25 731 778	25 731 778		
Avances et acomptes reçus				
Personnel et comptes rattachés	5 712 945	5 712 945		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 593 465	3 593 465		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	5 132 010	5 132 010		
Autres impôts et comptes rattachés	260 513	260 513		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	902 846	902 846		
Autres dettes	93 150	93 150		
Produits constatés d'avance	13 222 289	13 222 289		
TOTAL	414 135 663	62 469 018	351 666 645	-
Emprunts souscrits en cours d'exercice	366 333 334			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	334 666 672			

Lors de l'exercice 2022, Voltalia SA a souscrit un complément de 50 millions d'euros à l'emprunt obligataire convertible en actions souscrit en 2021, dit OCEANE. Le montant de cet emprunt convertible s'élève au 31 décembre 2022 à 250 millions d'euros. Le complément a été assorti d'une prime de remboursement d'un montant de 7 millions d'euros. Cette prime est amortie sur la durée de l'emprunt, le terme de cet emprunt est janvier 2025. Le montant reconnu en charges dans le compte de résultat pour cet exercice est de 1 242 milliers d'euros.

Au 31 décembre 2022, la dette de Voltalia SA auprès des établissements de crédit est composée de la manière suivante :

- 45 millions d'euros correspondent à un prêt remboursable à terme (2024) ;
- 57 millions d'euros sont utilisés sur les 248 millions d'euros de lignes crédits mises à disposition par la banque.

NOTE 3.10 Impôts et périmètre d'intégration fiscale

Le résultat fiscal du groupe d'intégration fiscale pour l'exercice 2022 est un déficit de 5 547 milliers d'euros. Ce déficit porte le montant du déficit reportable à 49 575 milliers d'euros.

L'intégration fiscale a généré sur l'exercice 2022 une économie d'impôt sur les sociétés pour les membres du Groupe de 1 447 milliers d'euros.

Le tableau ci-dessous représente les membres du groupe d'intégration fiscale qui ont bénéficié de ces économies :

En euros	Date de début de l'option	Économie d'impôt
VOLTALIA SA (tête de Groupe)	01/01/2012	
PARC ÉOLIEN DE MOLINONS	01/01/2012	144 394
PARC SOLAIRE DU CASTELLET	01/01/2013	55 706
PARC SOLAIRE DU CASTELLET 2	01/01/2017	2 529
SVNC Énergie France	01/01/2019	1 552
PARC SOLAIRE DU TALAGARD	01/01/2019	6 850
LA FAYE	01/01/2020	999 148
PEP Énergie	01/01/2022	36 723
TRITON TIMBER	01/01/2022	200 504
TOTAL		1 447 407

NOTE 4 Notes sur le compte de résultat

NOTE 4.1 Ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique

Voltalia SA facture à différentes filiales des sommes correspondant à des ventes de biens et services relatifs au développement, à la construction, et à l'exploitation de centrales ainsi que des prestations diverses. Voltalia peut aussi facturer des tiers, par exemple à l'occasion de cessions de droits relatifs à des projets de centrale en phase de développement ou en exploitation.

En euros	Variation (en %)	Variation (en euros)	2021	2022
Europe	- 17 %	(11 293 798)	65 374 615	54 080 817
Amérique latine	20 %	98 134	495 025	593 159
Asie-Afrique	- 25 %	(159 540)	529 147	369 607
TOTAL	- 17 %	(11 355 204)	66 398 787	55 043 583

NOTE 4.2 Autres produits d'exploitations

En euros	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Production stockée	18 036 312	14 481 530
Production immobilisée	394 440	132 899
Autres produits divers de gestion et subventions d'exploitation	180 187	947 881
Reprises sur amortissement et provisions, transferts de charges	6 591 748	1 140 284
TOTAL	25 202 687	16 702 594

La production stockée d'un montant de 18 036 milliers d'euros reflète l'activation des frais de développement des projets.

La production immobilisée d'un montant de 394 milliers d'euros représente les projets IT immobilisés.

Les autres produits divers de gestion sont essentiellement relatifs aux gains de change sur les opérations d'exploitation pour un montant de 148 milliers d'euros, et des subventions d'exploitation pour 32 milliers d'euros.

Les reprises sur provisions et transferts de charges d'un montant de 6 591 milliers d'euros se présentent comme suit :

- les reprises de provision pour garantie pour un montant de 117 milliers d'euros ;
- les reprises de provision pour litiges commerciaux pour un montant de 246 milliers d'euros ;
- les reprises de provision pour indemnité de départ à la retraite pour un montant de 28 milliers d'euros ;
- les reprises de provision pour perte à terminaison d'un montant de 252 milliers d'euros ;
- les reprises de provision pour dépréciation de sur stock pour de 2 249 milliers d'euros ;
- les reprises de provision pour dépréciation de créance client pour un montant de 3 073 milliers d'euros ;
- les transferts de charges intègrent les remboursements des sinistres ainsi que ceux liés au personnel (remboursements CPAM, avantages en nature, frais de formation) pour un montant de 624 milliers d'euros.

NOTE 4.3 Achats et charges externes

Les autres achats et charges externes correspondent principalement aux coûts de sous-traitance liés au développement des projets, frais de publicité, aux honoraires d'experts-comptables, de Commissaires aux comptes et d'avocats ainsi qu'aux dépenses relatives aux frais de personnel.

En euros	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Achats de marchandises		3 504
Achats de matières premières et autres approvisionnements	4 926 561	539 558
Autres Achats et Charges externes	56 816 467	64 091 013
TOTAL	61 743 028	64 634 075

NOTE 4.4 Autres charges d'exploitation

<i>En euros</i>	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Impôts et taxes	596 066	1 224 575
Salaires + charges sociales	31 961 203	30 657 038
Dotations aux amortissements des immobilisations	4 555 762	2 221 670
Dotations aux provisions – Dépréciations des actifs	1 619 223	5 179 128
Autres charges	372 454	1 085 256
TOTAL	39 104 708	40 367 667

NOTE 4.5 Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à 7 306 milliers euros et s'analyse de la façon suivante :

<i>En euros</i>	Exercice 2022	Exercice 2021
Produits financiers	28 928 500	29 720 187
Produits de participations	6 568 448	9 930 659
Intérêts comptes courants	17 791 591	13 827 878
Autres intérêts et produits assimilés	311 845	56 915
Reprises sur provisions et transferts de charges	817 926	5 782 852
Différences positives de change	3 438 689	121 883
Charges financières	21 621 675	6 779 696
Dotations financières aux amortissements et provisions	3 253 437	1 264 346
Intérêts et charges assimilées	13 807 957	5 105 433
Différences négatives de change	4 560 280	409 916
RÉSULTAT FINANCIER	7 306 825	22 940 491

NOTE 4.6 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice de 21 773 374 euros s'analyse de la façon suivante :

<i>En euros</i>	Exercice 2022	Exercice 2021
Produits exceptionnels	23 729 323	31 439 015
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	55 477	1 104 494
Produits de cession d'actif financier	23 673 845	30 263 322
Boni provenant du rachat d'actions propres		71 199
Autres produits exceptionnels	-	-
Charges exceptionnelles	1 955 948	19 693 254
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	46 930	337 172
VNC immobilisations financières	1 237 597	17 593 111
Autres charges exceptionnelles		1 256 529
Mali provenant du rachat d'actions propres	550 303	132 694
Dotations aux amortissements dérogatoires, et excep.	121 118	373 748
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	21 773 374	11 745 762

Le résultat exceptionnel de 21 773 milliers d'euros résulte principalement de la cession des titres des sociétés détenant les clusters brésiliens.

NOTE 5 Autres informations

Effectif réel	Au 31/12/2021	Au 31/12/2022
Excom	10	10
Cadres	234	234
Employés	45	41
Intérimaires	-	-
TOTAL	290	285

Effectif moyen	Au 31/12/2021	Au 31/12/2022
Excom	11,33	10
Cadres	225,17	236,75
Employés	41,25	41,92
Intérimaires	0,3	
TOTAL	278,05	288,67

NOTE 6 Entreprises liées

En euros	Actif (valeurs brutes)	Passif	Compte de résultat
Produits d'exploitation et exceptionnels			61 868 639
Créances clients et comptes rattachés	80 089 141		
Charges d'exploitation et exceptionnelles			(2 959 811)
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		3 199 364	
Produits constatés d'avance		12 256 669	

NOTE 7 Engagement hors bilan

NOTE 7.1 Engagements donnés liés aux activités opérationnelles

En milliers d'euros	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Engagements donnés par Voltalia en faveur de ses filiales vis-à-vis de fournisseurs	10 115	59 727
Engagements donnés par Voltalia en faveur de ses filiales vis-à-vis de clients	100 936	70 202
Engagements donnés par le Groupe au bénéfice d'entités gouvernementales et Administrations (dont ICPE)	40 155	-
Garanties relatives au décret de mise en sécurité des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)	2 816	1 319
ENGAGEMENTS DONNÉS LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	154 022	131 248

Il s'agit principalement de garanties de soumission, de restitution d'acompte, de bonne exécution/bonne fin ou de garanties de paiement.

Les engagements donnés par Voltalia à ses fournisseurs, dans le cadre de ses activités, sont principalement des garanties de paiement (SBLC de paiement) accordés au titre de contrats d'approvisionnement conclus par les filiales.

Les engagements donnés par Voltalia à ses clients sont majoritairement constitués de garanties, dans lesquelles Voltalia se porte garant et solidaire de la bonne exécution des engagements contractuels du Groupe, pris sur des contrats d'étude, conception, développement, construction, exploitation et maintenance. Ces garanties sont en général consenties pour la durée du contrat concerné, avec un montant d'engagement plafonné. Ils constituent la majorité des engagements du Groupe envers ses clients.

Cautions et engagements donnés liés aux activités de financement

Dans le cadre de la mise en place des financements de projets, Voltalia est amené à souscrire des garanties financières aux profits de ses partenaires bancaires. Au 31 décembre 2022, ces engagements s'élèvent à 21 315 milliers euros.

Nantissements

Nantissement de 100 % des actions détenues dans ses filiales françaises au profit d'une banque ou d'un pool bancaire jusqu'au remboursement complet des financements reçus. Les filiales concernées sont 3V Développement, 3L Énergies, La Faye Énergies, Parc Solaire du Castellet, Parc Éolien de Molinons, Parc solaire de Coco Banane (ex-Volta Guyane), Parc Solaire de Carrière des Plaines, Parc solaire de Canadel, Parc solaire de Castellet 2, Échauffour Énergie, Parc Éolien de Sarry, Parc solaire de PAGAP, Taconnaz Énergies, GEP, Organabo, Cabanon et Laspeyres.

Nantissement de deux prêts, dans le cadre de financement de projet de 3 424 milliers euros au profit d'Unifergie, Natixis Energeco et Oséo Financements jusqu'à l'expiration du contrat de crédit-bail de 3V Développement et 3L Énergies.

NOTE 7.2 Engagements reçus liés aux activités opérationnelles

En milliers d'euros	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Engagements reçus par Voltalia de fournisseurs	-	1 889
Engagements reçus par Voltalia de clients	-	220
Subventions reçues par Voltalia d'entités publiques (Gouvernement & Administration)	-	-
ENGAGEMENTS REÇUS LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	-	2 019

Les engagements reçus de fournisseurs sont principalement des garanties de bonne exécution/bonne fin ou de restitution d'acompte accordées en faveur de Voltalia dans le cadre de contrats d'approvisionnement conclus par les filiales auprès de fournisseurs.

Lignes confirmées de financement Corporate

Au 31 décembre 2022, Voltalia SA dispose de :

- une ligne de crédit syndiquée de 80 000 milliers d'euros à échéance décembre 2022. Cette ligne est utilisée à hauteur de 25 000 milliers d'euros ;

- une ligne de crédit syndiquée de 100 000 milliers d'euros à échéance mai 2025. Cette ligne est utilisée à hauteur de 45 milliers d'euros ;
- une ligne de crédit syndiquée de 170 000 milliers d'euros à échéance décembre 2026. Cette ligne est utilisée à hauteur de 57 milliers d'euros ;
- deux lignes de crédit bilatérales confirmées, non utilisées pour un montant total de 15 000 milliers d'euros.

NOTE 8 Rémunérations des mandataires sociaux

Le détail des rémunérations perçues ou attribuées aux dirigeants mandataires sociaux au cours de l'exercice 2022 figure dans les tableaux présentés ci-après.

Ces rémunérations ont été établies en conformité avec la politique de rémunération du Directeur Général et la politique de rémunération du Président, approuvées par les actionnaires lors de l'Assemblée Générale Mixte annuelle du 17 mai 2022.

TABLEAU 1 : SYNTHÈSE DES RÉMUNÉRATIONS ET DES OPTIONS ET ACTIONS ATTRIBUÉES

Président du Conseil d'Administration

	Exercice 2021 (en euros)	Exercice 2022 (en euros)
Laurence MULLIEZ – Président du Conseil d'Administration		
Rémunération due au titre de l'exercice ⁽¹⁾ – (détaillées au tableau 2)	110 000	125 000
Valorisation des actions gratuites devenues disponibles au cours de l'exercice ⁽²⁾ – (détaillée au tableau 7)	-	76 282
Valorisation des rémunérations variables pluriannuelles attribuées au cours de l'exercice	-	-
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	-	-
Valorisation des droits à actions gratuites attribués au cours de l'exercice	433 245 ⁽³⁾	
TOTAL	543 245	201 282

(1) La rémunération fixe du Président du Conseil d'Administration a été approuvée par le Conseil d'Administration du 28 mars 2018.

(2) Le 31 juillet 2022, le Président du Conseil d'Administration a acquis définitivement des actions de la société Voltalia. La valorisation des attributions de titres devenus disponibles est effectuée à la date d'acquisition i.e. 19,63 euros unitaire (cours du 1^{er} août 2022 : 1^{er} jour de cotation suivant le dimanche 31 juillet 2022, date d'acquisition).

Le Président du Conseil d'Administration a par ailleurs acquis définitivement 1 439 actions gratuites de la société Voltalia Investissement pour un montant de 67 158 euros (cf. tableau n° 7 ci-dessous).

(3) Le montant estimé des droits à actions gratuites de Voltalia SA représente la juste valeur dans le cas d'atteinte de 100 % des conditions de présence et de performance, valorisé au cours de 21,25 euros du 21 juillet 2021, date d'attribution du plan.

Directeur général

	Exercice 2021 (en euros)	Exercice 2022 (en euros)
Sébastien CLERC – Directeur Général		
Rémunération attribuée au titre de l'exercice (détaillée au tableau 2)	576 726	643 476
Valorisation des actions gratuites devenues disponibles au cours de l'exercice (détaillée au tableau 7)	-	360 583 ⁽¹⁾
Valorisation des options, des BSPCE et des BSA attribués au cours de l'exercice	-	-
Valorisation des droits à actions gratuites attribués au cours de l'exercice	3 808 425 ⁽²⁾	
TOTAL	4 385 151	1 004 059

(1) La valorisation des attributions de titres devenus disponibles est effectuée à la date d'acquisition le 31 juillet 2022. En outre, à la même date, le Directeur Général a acquis définitivement des actions gratuites de la société Voltalia Investissement pour un montant de 317 356 euros.

(2) En 2021, au vu des conditions de marché très compétitives et l'absence de dotation en 2020, le Conseil d'Administration a jugé nécessaire de faire une attribution complémentaire à la dotation 2021. Les deux dotations réalisées en 2021 restent soumises à des conditions de performance qui alignent l'intérêt des actionnaires avec celui du dirigeant. Le montant estimé des droits à actions gratuites de Voltalia SA représente la juste valeur dans le cas d'atteinte de 100 % des conditions de présence et de performance, valorisé au cours de bourse de l'action Voltalia SA de 21,25 euros du 21 juillet 2021, date d'attribution par le Conseil d'Administration.

TABLEAU N° 2 : RÉCAPITULATIF DES RÉMUNÉRATIONS DE CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

Président du Conseil d'Administration

	Exercice 2021		Exercice 2022	
	Montants dus* (en euros)	Montants versés (en euros)	Montants dus* (en euros)	Montants versés (en euros)
Laurence MULLIEZ – Président du Conseil d'Administration				
Rémunération fixe	110 000	110 000	125 000 ⁽¹⁾	110 000 ⁽¹⁾
Rémunération variable annuelle	-	-	-	-
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Rémunération allouée en raison du mandat d'Administrateur	-	-	-	-
Avantages en nature	-	-	-	-
TOTAL	110 000	110 000	125 000	110 000

* La rémunération variable annuelle due en N est versée en N+1.

(1) Le Conseil d'administration du 22 mars 2023 a décidé l'augmentation de la rémunération fixe du Président avec effet au 1^{er} juillet 2022. La régularisation de cette augmentation sera effectuée au cours du premier semestre 2023.

Directeur général

	Exercice 2021		Exercice 2022	
	Montants dus* (en euros)	Montants versés (en euros)	Montants dus* (en euros)	Montants versés (en euros)
Sébastien CLERC – Directeur Général				
Rémunération fixe	311 250 ⁽¹⁾	311 250	315 000	315 000
Rémunération variable annuelle	252 000	135 000 ⁽²⁾	315 000	252 000
Rémunération variable pluriannuelle				
Rémunération exceptionnelle				
Avantages en nature ⁽³⁾	13 476	13 476	13 476	13 476
TOTAL	576 726	459 726	643 476	580 476

* La rémunération variable annuelle due en N est versée en N+1.

(1) Comprenant une augmentation de 5 % à compter du 1^{er} avril 2021.

(2) La Société a versé la somme de 216 000 euros au titre du variable annuel 2019 au lieu de 198 000 euros. Le trop versé de (18 000) euros a été régularisé au cours du premier semestre 2021.

(3) Montant de la contribution de l'assurance GSC.